

①②

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②② Date de dépôt : 10.08.01.

③③ Priorité :

④③ Date de mise à la disposition du public de la
demande : 14.02.03 Bulletin 03/07.

⑤⑥ Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

⑥⑥ Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

⑦① Demandeur(s) : L'OREAL Société anonyme — FR.

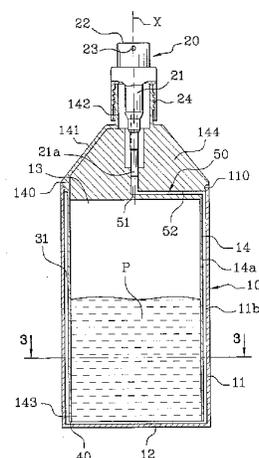
⑦② Inventeur(s) : BONNEYRAT PHILIPPE.

⑦③ Titulaire(s) :

⑦④ Mandataire(s) : L'OREAL.

⑤④ DISPOSITIF DE DISTRIBUTION D'UN PRODUIT SANS TUBE PLONGEUR.

⑤⑦ La présente invention concerne un dispositif de distribution d'un produit (P), comprenant un récipient (10) d'axe X, surmonté d'un organe de distribution (20; 200), ledit récipient (10) ayant une paroi latérale externe (11) et un fond (12), le dispositif comprenant une paroi interne (14) délimitant avec la paroi externe (11) au moins un passage longitudinal (31; 32), ledit passage (31; 32) communiquant, d'une part, avec l'intérieur du récipient via un orifice (40; 41; 42) situé sensiblement vers le fond du récipient et, d'autre part, avec l'organe de distribution (20; 200), la paroi interne (14) étant fixe axialement par rapport à la paroi latérale externe (11) du récipient.



FR 2 828 480 - A1

DISPOSITIF DE DISTRIBUTION D'UN PRODUIT SANS TUBE PLONGEUR

- La présente invention concerne un dispositif de distribution d'un produit, notamment cosmétique ou de soin, et en particulier un dispositif de distribution comprenant un récipient surmonté d'un organe de distribution, par exemple une pompe ou une valve de type aérosol, prévu pour fonctionner tête en haut et sans tube plongeur.
- 5
- 10 Traditionnellement, les dispositifs de conditionnement et de distribution comprenant un récipient surmonté d'un organe de distribution, qu'il s'agisse d'une pompe ou d'une valve de type aérosol, sont munis d'un tube plongeur qui s'étend depuis l'organe de distribution jusqu'au fond du récipient.
- 15 Un tel tube plongeur présente plusieurs inconvénients. En effet, on ne maîtrise ni la forme ni la couleur d'un tel tube une fois qu'il est disposé à l'intérieur d'un récipient. Or les récipients utilisés, en particulier pour les flacons de parfum, sont souvent transparents et laissent apparaître le tube plongeur qui n'est pas esthétique. Il est donc souhaitable d'éviter d'utiliser un tel tube.
- 20 Plusieurs solutions ont déjà été proposées qui permettent de s'affranchir du tube plongeur.
- 25 Tout d'abord, les flacons de type flacon à poche ou encore du type flacon à piston n'utilisent pas de tube plongeur. Toutefois, aussi bien dans le cas où on utilise une poche que dans celui où on utilise un piston, la poche et le piston sont visibles lorsque le flacon qui les contient est transparent. De tels dispositifs ne sont donc pas acceptables d'un point de vue esthétique.
- 30 D'autres dispositifs ont été proposés, notamment celui décrit dans le brevet EP 0 626 321. Ce document décrit un dispositif de distribution qui comporte une pompe montée sur un réservoir. Un dispositif doseur est prévu dans la

- partie supérieure du réservoir, juste en dessous du corps de pompe. Il s'agit d'une coupelle de retenue d'un petit volume de produit qui est fixée sur le corps de pompe notamment sur le porte tube du corps de pompe. La coupelle est remplie en retournant le flacon tête en bas avant d'actionner la pompe pour
- 5 distribuer la dose de produit contenue dans la coupelle. Un tel dispositif nécessite de retourner le flacon avant chaque utilisation, ce qui ne rend pas son utilisation très commode ni très rapide. En outre, lorsque le récipient utilisé est transparent, la coupelle est également visible.
- 10 Le brevet US 4,793,527 décrit un dispositif de pulvérisation de type aérosol qui s'affranchit de tube plongeur. Le conduit d'amenée du produit vers la tête de distribution est réalisé sous la forme de conduits formés à la périphérie du récipient. Les conduits sont délimités par deux cloisons, une première cloison
- 15 formant la paroi extérieure du récipient et une seconde cloison interne logée à l'intérieur du récipient et ayant une forme sensiblement identique à la forme de la paroi extérieure du récipient. La seconde cloison est prévue pour se déplacer le long de la paroi extérieure du récipient sous l'action du bouton
- 20 poussoir. Lorsque le bouton poussoir n'est pas enfoncé, la seconde cloison est en contact étanche avec une partie de la paroi extérieure du récipient de sorte que le conduit d'amenée du produit vers la tête de distribution est obturé.
- Lorsque l'on enfonce le bouton poussoir, la cloison intérieure coulisse axialement et s'éloigne de la paroi extérieure de manière à libérer le conduit d'amenée du produit et permettre la pulvérisation du produit. Un tel distributeur est relativement compliqué à réaliser du fait qu'il est nécessaire de faire
- 25 coulisser une pièce relativement encombrante à l'intérieur du récipient. De plus, l'étanchéité dynamique entre les deux cloisons n'est pas facile à réaliser.

Aussi, est-ce un des objets de l'invention que de réaliser un dispositif de distribution d'un produit qui ne présente pas les inconvénients de la technique

30 antérieure.

C'est en particulier un objet de l'invention que de réaliser un dispositif de distribution d'un produit qui s'affranchit d'un tube plongeur et qui ne comporte pas d'élément disgracieux à l'intérieur du récipient.

- 5 C'est encore un autre objet de l'invention que de réaliser un tel dispositif qui soit commode à utiliser et qui ne nécessite pas d'étape préalable à l'actionnement de l'organe de distribution.

10 C'est encore un autre objet de l'invention de réaliser un tel dispositif qui soit simple à réaliser.

Selon l'invention, ces objets sont atteints en réalisant un dispositif de distribution d'un produit, comprenant un récipient d'axe X, surmonté d'un organe de distribution, ledit récipient ayant une paroi latérale externe et un
15 fond, le dispositif comprenant une paroi interne délimitant avec la paroi externe au moins un passage longitudinal, ledit passage communiquant, d'une part, avec l'intérieur du récipient via un orifice situé sensiblement vers le fond du récipient et, d'autre part, avec l'organe de distribution, la paroi interne étant fixe axialement par rapport à la paroi latérale externe du récipient.

20

Ainsi, le conduit d'amenée du produit vers la tête de distribution est réalisé sous la forme d'un passage formé à la périphérie du récipient, ce qui évite l'utilisation du tube plongeur. En outre, la paroi interne délimitant le passage de produit avec la paroi latérale externe du récipient peut être réalisée en
25 matériau transparent ce qui permet de réaliser un conduit d'amenée du produit qui ne se voit pas de l'extérieur. Enfin, le passage est délimité par des parois fixes axialement l'une par rapport à l'autre ce qui est relativement simple à réaliser.

30 Selon un premier mode de réalisation préféré, la paroi latérale externe et la paroi interne sont sensiblement espacées radialement de manière à former ledit passage longitudinal. On obtient alors un passage d'amenée du produit

qui s'étend sur sensiblement toute la périphérie latérale du récipient. Un tel arrangement est simple à réaliser en utilisant une simple paroi que l'on dispose à l'intérieur d'un récipient.

- 5 La paroi latérale externe et la paroi interne sont espacées radialement d'une longueur l allant de 0,05 à 0,5 mm, de préférence allant de 0,1 à 0,3 mm.

- Selon un autre mode de réalisation, la paroi latérale externe et la paroi interne sont sensiblement contiguës, ledit passage étant une gorge longitudinale
10 formée sur la face externe de la paroi interne et/ou sur la face interne de la paroi externe. En particulier, la paroi latérale externe et la paroi interne peuvent être formées d'une seule pièce par coextrusion de deux matériaux, de préférence non compatibles à la fusion et de retraits différents.

- 15 Ainsi, on peut obtenir des effets esthétiques particuliers en choisissant le nombre, la disposition et la forme des gorges longitudinales. On peut par exemple utiliser une ou plusieurs gorges formées selon un axe parallèle à l'axe X. Les gorges peuvent être espacées entre elles de façon régulière ou non. Alternativement, les gorges peuvent être rectilignes et obliques par rapport à
20 l'axe X, ou être en forme d'escalier, ou encore avoir une forme courbe, notamment en S ou en spirale.

- Avantageusement, la paroi interne a une extrémité inférieure dont au moins une partie est située à distance du fond du récipient de manière à former
25 l'orifice entre l'extrémité inférieure de ladite paroi interne et le fond du récipient permettant au passage longitudinal de communiquer avec l'intérieur du récipient.

- Alternativement, la paroi interne a une extrémité inférieure en appui sur le fond
30 du récipient, c'est-à-dire qu'elle s'étend jusqu'au fond du récipient. Un orifice est alors réalisé dans la paroi interne, à distance de l'extrémité inférieure,

Explore Litigation Insights

Docket Alarm provides insights to develop a more informed litigation strategy and the peace of mind of knowing you're on top of things.

Real-Time Litigation Alerts



Keep your litigation team up-to-date with **real-time alerts** and advanced team management tools built for the enterprise, all while greatly reducing PACER spend.

Our comprehensive service means we can handle Federal, State, and Administrative courts across the country.

Advanced Docket Research



With over 230 million records, Docket Alarm's cloud-native docket research platform finds what other services can't. Coverage includes Federal, State, plus PTAB, TTAB, ITC and NLRB decisions, all in one place.

Identify arguments that have been successful in the past with full text, pinpoint searching. Link to case law cited within any court document via Fastcase.

Analytics At Your Fingertips



Learn what happened the last time a particular judge, opposing counsel or company faced cases similar to yours.

Advanced out-of-the-box PTAB and TTAB analytics are always at your fingertips.

API

Docket Alarm offers a powerful API (application programming interface) to developers that want to integrate case filings into their apps.

LAW FIRMS

Build custom dashboards for your attorneys and clients with live data direct from the court.

Automate many repetitive legal tasks like conflict checks, document management, and marketing.

FINANCIAL INSTITUTIONS

Litigation and bankruptcy checks for companies and debtors.

E-DISCOVERY AND LEGAL VENDORS

Sync your system to PACER to automate legal marketing.